

25-054-DPPJS/DGS

**DECISION**  
**PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RÉSERVATION DE SÉJOUR**  
**AVEC LA SARL GECTURE SCOL VOYAGES**

Le Maire de la Commune de Coignièrès (Yvelines)  
11<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 alinéa 5

Vu la délibération n°2020-0505 du conseil municipal du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire ;

Vu la commission culture, patrimoine et jeunesse du mercredi 03 avril 2025 ;

Considérant qu'il a été décidé l'organisation d'un séjour avec le prestataire suivant :

- GECTURE SCOL VOYAGES - Hameau du Bez - 05240 La Salle Les Alpes ;

Considérant que la commune souhaite favoriser les loisirs variés, mêlant activités sportives, culturelles, visites et séjours, pendant les congés scolaires pour les jeunes de 11-17 ans ;

Considérant la nécessité de signer le contrat de réservation avec la SARL GECTURE SCOL VOYAGES.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 – APPROUVE** le contrat de réservation avec GECTURE SCOL VOYAGES pour le séjour du jeudi 21 aout au mercredi 27 aout 2025 pour un montant fixé à la somme total de 6 710.00 € pour l'hébergement et les activités.

**ARTICLE 2 – AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la contrat de réservation précitée.

**ARTICLE 3 – DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

**ARTICLE 4 –** La présente décision fera l'objet d'une transmission à la Sous-Préfecture de Rambouillet, d'une présentation au conseil municipal et d'un affichage réglementaire.

Fait à Coignièrès, le 5 mai 2025

**Le Maire,**  
**Didier FISCHER**

Vice-président de la C.A de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

à l'attention de,

MAIRIE DE COIGNIÈRES  
M Said SOULI / Service Jeunesse  
PLACE ÉGLISE SAINT GERMAIN D 'AUXERRE  
78310 COIGNIERES

Monsieur

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, votre contrat de réservation n° 106478

Votre réservation sera effective à réception de votre contrat en nos services dans les délais fixés sur le contrat.

Contrat à retourner à GECTURE SCOL VOYAGES  
31 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94440 Villecresnes

N'hésitez pas à nous contacter, nous mettrons tous nos moyens pour satisfaire et réaliser votre projet.

La préparation de votre séjour se déroulera de la façon suivante....

- ✚ validation de votre réservation dès réception de votre contrat.
- ✚ l'envoi d'un document précisant les étapes de la préparation que vous devrez effectuer 15 jours avant votre arrivée (transmission des listes, contact sur place, confirmations des dates et horaires...) vous parviendra ultérieurement.

Nous vous invitons à visiter notre site Internet ([www.scolvoyages.com](http://www.scolvoyages.com)) vous y trouverez des informations sur votre destination (tous les sites des stations sont reliés au notre), votre hébergement, nos différentes formules et vous pourrez laisser sur notre forum des messages ou demandes d'informations accessibles à tous...

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Justine Chaput



des atouts d'aventures

SARL GECTURE / SCOL VOYAGES  
Service Réservation :  
31 av. du Mal De Lattre De Tassigny  
94440 VILLECRESNES

Tel : 01 56 32 31 00  
contact@scolvoyages.com

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 078-217801687-20250505-25\_054\_DPPJS-AI



## CONTRAT DE RESERVATION N° 106478 / C103373 du 17/03/2025

Entre

Gecture - Hameau du Bez - 05240 La salle Les Alpes

Et

Gymnase du Moulin à vent - 16 rue du Moulin à vent - 78310 COIGNIERES

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le réservataire ci-dessus réserve un séjour à Gecture, suivant les prestations ci-dessous et accepte les conditions générales de ventes au verso.

**SEJOUR sur l'établissement le Domino lieu de séjour; ST GEORGES D OLERON**

Arrivée le jeudi 21/08/2025 à 17:00 Heures --- Départ le mercredi 27/08/2025 à 14:00 Heures

Le transport est à la charge du groupe

| Prix unitaire                                                                                                                   | Qté     | Qté      | Montant TTC   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|---------------|
|                                                                                                                                 | Payants | Gratuits |               |
| Séjour en pension complète au Domino à Oléron, du 21 au 27 aout 2025                                                            | 22      | 1        | 5 940,00      |
| Le premier repas sera le dîner du 21 aout et le dernier repas sera le déjeuner du 27 aout (possibilité d'avoir un panier repas) |         |          |               |
| Une sortie au parc aquatique Iléo                                                                                               | 22      | 19,00    | 418,00        |
| Une visite du phare de chassiron                                                                                                | 22      | 3,00     | 66,00         |
| Une croisière autour du fort boyard                                                                                             | 22      | 13,00    | 286,00        |
| <b>Sous-Total</b>                                                                                                               |         |          | <b>770,00</b> |

**Total TTC 6 710,00 €**

### Proposition financière

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| A payer avant le 21 août 2025 | 6 710,00 €        |
| <b>Total</b>                  | <b>6 710,00 €</b> |

Veuillez établir vos chèques à l'ordre de Gecture  
pour les virements, nous contacter

(daté, tamponné, signé)

Le Maire, Didier FISCHER  
Vice président CA de S2LO



**A RETOURNER AVANT LE 31/03/2025**

Pour Gecture

Scol Voyages - Gecture  
Service Réservation  
31 av du Mal De Lattre De Tassigny  
94440 VILLECRESNES  
tel 01 56 32 31 00 - 01 45 00 21 21  
contact@scolvoyages.com